

12 septembre 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,
Président de la 65^{ème} Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion du fin de la 65^{ième} Session de l'Assemblée Générale**

Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec émotion que je m'adresse à vous pour la dernière fois en cette salle de l'Assemblée générale. Nous avons vécu ensemble cette année une actualité intense. Souvenez-vous, le 14 septembre 2010, c'est le représentant d'un régime aujourd'hui déchu qui me remettait le marteau. Comment avons-nous pu tolérer que le tyran leader de ce pays bafoue, quelques mois plus tôt, en cette salle-même, les valeurs des Nations Unies en jetant la Charte à terre? Dans quel moment d'égarement avons-nous pu élire ce régime comme membre du Conseil des droits de l'homme? Nous avons su réagir. Nous avons su, le 1er mars 2011, lorsque nous avons suspendu la Jamahiriya arabe libyenne du Conseil des droits de l'homme, imposer la force morale des Nations Unies aux yeux du monde entier. Je vous l'ai dit ce jour-là, je suis fier d'être votre Président.

Pour cela, et pour toutes les avancées réalisées au cours de cette session, je vous remercie chaleureusement, vous les représentants des États Membres, vous les membres de la Commission générale, vous les Vice-présidents de l'Assemblée générale, les Présidents des principales Commissions, les Co-présidents et les facilitateurs en charge des groupes de travail et des divers processus de négociations.

J'exprime tout particulièrement ma plus sincère gratitude à notre Secrétaire général, son Excellence Ban Ki-moon, pour son engagement inlassable au service des idéaux de notre organisation et pour l'excellente relation de travail que nous avons entretenue au cours de cette année. Monsieur le Secrétaire général, je suis extrêmement heureux que votre reconduction pour un second mandat ait eu lieu pendant ma présidence et que j'aie eu l'honneur de vous assermenter dans cette salle. Mes vœux de réussite les meilleurs vous accompagnent.

Mes remerciements s'étendent au Secrétariat, en particulier aux collaborateurs du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, ainsi qu'à mon chef de cabinet et à toute mon équipe, qui m'ont aidé des premières lueurs de l'aube jusque tard le soir à mener à bien les activités de la présidence.

Sans votre soutien, à vous tous, je n'aurais rien à rapporter aujourd'hui.

Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons travaillé ensemble, cette année, pour l'humanité. Qu'avons-nous accompli?

Avons-nous, au cours de cette année, fait progresser les idéaux et les valeurs de notre organisation et de sa Charte?

Avons-nous répondu aux attentes placées en nous par tous ceux qui, à travers le monde, dans leur quotidien, sont en quête de paix, de sécurité et de dignité?

Avons-nous été présents et à la hauteur lors des grands moments critiques de cette année?

Ce sont les questions auxquelles je souhaite répondre aujourd'hui. Il faut pour cela, me semble-t-il, considérer les avancées sur les grands thèmes à l'ordre du jour de la 65^{ème} session et notre capacité à être présents dans les situations de crise.

1. Les grands thèmes à l'ordre du jour de la 65^{ème} session

Je vous l'ai dit d'emblée dans mon discours à l'ouverture de la session, nous avons une obligation de résultat. Pour concentrer notre énergie, pour mieux suivre les progrès de nos travaux, il m'a semblé utile de regrouper les sujets à l'ordre du jour en trois grands domaines thématiques : d'abord, la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ensuite, l'économie verte et le développement durable, et enfin la gouvernance globale. Je vais les considérer tour à tour.

Avec la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui s'est tenue en début de la 65^{ème} session, nous avons donné un signal fort, celui de notre détermination à tenir la promesse de diminuer de moitié la pauvreté d'ici à 2015 et de réaliser l'ensemble des autres objectifs du millénaire. Il était important, à cinq ans de l'échéance, de réaffirmer clairement notre volonté de redoubler d'efforts pour réussir. Ce message, la communauté internationale l'a réitéré, en mai, à Istanbul, lors de la 4^{ème} Conférence sur les Pays les moins avancés. L'accent y a été mis sur le financement et l'investissement dans les capacités productives et le rôle du secteur privé pour le développement. Ceci est, à mes yeux, extrêmement réjouissant, car si l'on veut consolider les progrès faits sur le front de la pauvreté, il faut s'assurer que les conditions d'une croissance durable et équilibrée, créatrice d'emplois décents, soient en place.

Lors du dialogue sur le développement qui s'est tenu en juin, nous avons lancé la discussion sur l'après-2015. En effet, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, aussi réjouissante et significative soit-elle, nous laisse au milieu du chemin. En 2015, nous aurons diminué de moitié la pauvreté dans le monde. C'est considérable, mais nous devons sans attendre nous attaquer à l'autre moitié. Soyons prêts à temps, sans relâcher notre effort sur

l'initiative en cours, pensons dès maintenant à la stratégie à mettre en place pour la suite. Je suis heureux que l'Assemblée générale ait lancé la réflexion. Je suis heureux aussi que l'Assemblée générale, en particulier par la tenue d'une réunion spéciale en 2013, soit prête à jouer son rôle de suivi pour assurer qu'une différence tangible se fasse dans le quotidien des populations démunies.

Les sujets liés au développement sont restés en évidence tout au long de l'année. Un autre résultat remarquable de cette session est la Réunion de haut niveau sur le sida qui, au début du mois de juin, a vu la communauté internationale réaffirmer sa volonté de lutter contre ce fléau et adopter de nouvelles cibles pour réaliser la vision du triple zéro : « zéro nouvelles infections, zéro discrimination et zéro morts liées au sida ».

Enfin, la Conférence sur la jeunesse, qui s'est tenue à la fin du mois de juin, à New York, a abordé une question particulièrement pertinente, dans le contexte des soulèvements qui ont marqué le monde arabe et d'autres régions du monde depuis le printemps, celle d'une meilleure intégration des jeunes dans la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement durable.

Ceci m'amène à me tourner vers le deuxième domaine thématique majeur à l'ordre du jour de cette session : l'économie verte et le développement durable.

Là aussi, le bilan est encourageant. Ainsi, la session s'est ouverte avec une réunion de haut niveau sur la biodiversité, qui a contribué au processus de négociations conclu avec succès, lors de la conférence de Nagoya. C'est un pas important pour la préservation de notre environnement. Les défis qui touchent les petits Etats insulaires en développement, la réalisation de la stratégie de Maurice, la réduction des risques en cas de catastrophe ont également retenu toute notre attention.

Je me réjouis en particulier que la discussion ait avancé constructivement sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur, car je suis persuadé qu'il est une passerelle essentielle pour une transition vers un modèle de production et de consommation plus respectueux de la planète et de ses habitants, c'est l'économie verte. Grâce au soutien du groupe des amis de l'économie verte, grâce à l'organisation d'un débat thématique, le sujet est devenu moins conflictuel et les potentialités offertes par une économie verte pour la croissance et la création d'emplois, même dans les pays les moins développés, sont devenus plus évidents. Ceci est une contribution utile à la préparation de la Conférence sur le développement durable qui se tiendra à Rio en 2012.

La réaffirmation du rôle central des Nations Unies dans la gouvernance globale : ce fut le sujet de notre débat général et l'un des fils conducteurs de cette session. A l'heure où de plus en plus de défis sont globaux et nécessitent des réponses coordonnées et collectives, nous, les États Membres, ne devons pas laisser les Nations Unies être marginalisées par de nouveaux acteurs de la gouvernance globale, parfois plus efficaces que l'ONU et son Assemblée générale certes, mais souffrant d'une carence de légitimité. Dans ce contexte, en vue de rapprocher le G20 des Nations Unies, nous avons établi un dialogue constructif avec sa Présidence, d'abord coréenne, ensuite française. Il est essentiel que ce dialogue continue, notamment après le sommet du G20 qui aura lieu à Cannes en novembre prochain. Mais pour donner pleine légitimité aux décisions du G20, d'autres mécanismes doivent être trouvés. Le débat thématique informel sur la gouvernance

globale que nous avons eu en juin a permis d'approfondir la réflexion. Grâce à la résolution 65/94 adoptée en décembre dernier, les travaux sur la place de l'ONU dans la gouvernance globale pourront continuer au-delà de cette session.

Les travaux doivent aussi impérativement et urgemment se poursuivre sur les réformes internes à notre organisation. Des pas satisfaisants ont été faits : ainsi, nous avons mené à bien le réexamen du travail de la Commission de consolidation de la paix ainsi que celui du Conseil des droits de l'homme. Mais des chantiers importants sont en cours, qui ne peuvent être laissés à l'abandon. Je pense d'abord à la revitalisation de l'Assemblée générale, mais aussi à la réforme du Conseil de sécurité. Je suis satisfait qu'une discussion ait pu être initiée au-delà des positions retranchées, notamment grâce au soutien que vous avez apporté au groupe des amis du président. Je regrette cependant qu'une percée significative, qui lance de véritables négociations, se fasse toujours attendre. Pour la crédibilité des Nations Unies, pour la crédibilité de ses États Membres, cette question centrale ne peut plus être reportée de session en session. Il en va du rôle des Nations Unies dans la gouvernance politique globale ; il en va des conditions de paix et de sécurité qui affectent des millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans toutes les régions du monde. Quant à notre place dans la gouvernance économique globale, en plus du dialogue avec le G20, son renforcement passe par une réforme en profondeur du Conseil économique et social, par un recentrage de son mandat et par une amélioration de sa compétence économique.

2. La présence dans les situations de crise

Monsieur le Secrétaire-général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Voilà pour l'ordre du jour, dans ses principales lignes. Mais que dire de notre capacité à être présents sur le non planifié, sur les crises, les révoltes, les catastrophes qui portent atteinte à la dignité des populations, qui violent leurs droits et qui menacent leur existence-même? Comment avons-nous répondu à leurs attentes? Leur avons-nous donné la vision d'une force de la paix, de générosité et d'espoir, leur avons-nous apporté la preuve que nous sommes cette force de paix, de générosité et d'espoir?

Notre engagement au nom des valeurs des Nations Unies a parfois été trop mou ou trop tardif, mais dans l'ensemble, notre organisation, portée par la volonté des États Membres, au sein des divers organes intergouvernementaux, a pris ses responsabilités. En cela, elle s'est effectivement affirmée comme un acteur majeur de la gouvernance globale. J'en suis heureux, l'Assemblée générale a tenu son rôle dans le renforcement des Nations Unies en tant que force morale, en tant que force de protection des populations civiles et de leurs droits, de règlement pacifique des conflits et d'amitié entre les peuples.

Ainsi, avons-nous attiré l'attention sur la situation dramatique en Haïti en tenant en début de cette année une plénière informelle. Ainsi, lors de la crise en Côte d'Ivoire avons-nous rapidement décidé de qui en était le représentant légitime aux Nations Unies. Ainsi, face aux

bouleversements qui ont secoué le monde arabe, avons-nous envoyé un signal fort et suspendu la Jamahiriya arabe libyenne de son droit de siéger au Conseil des droits de l'homme. Par le biais de débats thématiques, l'Assemblée générale a été présente sur des questions aussi cruciales que l'état de droit et la « Responsabilité de protéger », et a pu tirer les premiers enseignements de la référence explicite à cette responsabilité dans la résolution 1973 du Conseil de sécurité.

Nous avons su aussi, lors des élections au Conseil des droits de l'homme, éviter les erreurs du passé. Les membres de ce Conseil se doivent d'être exemplaires et d'appliquer les normes les plus élevées en matière de respect et de promotion des droits de l'homme.

Enfin, et ce fut un moment de forte émotion et de grande satisfaction, l'admission de la République du Soudan du Sud comme 193^{ème} membre de l'Assemblée générale, au début juillet, a marqué l'aboutissement d'un processus de résolution pacifique d'un conflit long et meurtrier. J'appelle tous les acteurs à travailler pour une paix durable dans la région.

Nous avons beaucoup accompli. Nous aurions incontestablement pu faire plus. La situation au Moyen-Orient reste instable, dans de nombreuses régions du monde, des conflits sont ouverts, bien trop d'être humains sur cette planète ont des conditions de vie précaires. Ce sont autant de situations auxquelles nous n'avons pas le droit de rester indifférents.

Au moment de quitter cette fonction, je voudrais vous confier quelques recommandations qui me semblent particulièrement importantes pour que l'ONU soit forte et capable de faire une différence :

Premièrement, il faut dégager l'intérêt commun,
Deuxièmement, il faut défendre les valeurs fondamentales,
Troisièmement, il faut répondre aux vraies préoccupations des peuples.
Pour être davantage présents sur les grandes problématiques du moment, l'intérêt commun doit dépasser l'intérêt national. Les grands défis de l'humanité ne peuvent trouver des solutions que dans la mesure où nous parvenons à dégager un intérêt commun et une stratégie commune pour l'atteindre.

Trop souvent, nous sommes réticents à abandonner les enjeux purement nationaux de court terme. Pire, des débats cruciaux sur des questions fondamentales pour les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre nous sont l'otage de positions électoralistes et d'ordre du jour cachés. Cette tendance fait le lit des doubles standards.

Nos délibérations restent souvent aussi trop éloignées des préoccupations du public, elles sont trop abstraites, voire incompréhensibles pour les non-initiés. Certains combats que nous menons peuvent sembler futiles pour ceux qui vivent sous l'oppression, dans l'insécurité, la misère et dans des conditions contraires à la dignité humaine.

Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Parfois, pendant cette 65ème session, je me suis demandé : quel est, en définitive, le niveau d'outrage à la dignité humaine et de souffrance des peuples qu'il nous faut pour condamner, pour agir? Car je suis persuadé que pour tous les êtres humains blessés dans leur dignité et menacés dans leur intégrité, que ce soit en Syrie et ailleurs dans le monde, l'Assemblée des peuples que nous constituons doit être au moins un refuge moral, pour qu'ils sachent que leur cause n'est pas oubliée, que nous soutenons leurs aspirations et qu'ils ont droit à l'espoir.

La 65ème session se termine, beaucoup reste à faire, mais je suis confiant. Je forme mes vœux les meilleurs pour la 66ème session et sa Présidence afin qu'elles soient un succès et que nous, États Membres des Nations Unies, nous puissions, grâce à l'Assemblée générale, continuer à travailler, ensemble, pour l'humanité.

En conclusion, je voudrais citer l'ancien Secrétaire général Dag Hammarskjöld, disparu il y a maintenant 50 ans : « Never measure the height of a mountain, until you have reached the top. Then you will see how low it was ». Aucun obstacle n'est insurmontable à qui veut réussir. Ne l'oublions jamais.